

Tarifs applicables au 20 janvier 2022

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

200 EUROS TTC

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

Maximum 8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : Maximum 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : Maximum 3 € TTC par m² de surface habitable.

ENTREMISE LOCATION MEUBLÉE GÉRER PAR AIRBNB

BAILLEUR	Mensuel	TTC
Maximum 20% sur les loyers encaissés net de frais de ménage et net de frais de gestion par AIRBNB, la société AIRBNB encaisse les frais du locataire	maximum 20%	TTC

Location local professionnel ou commercial

Locataire	Annuel
Maximum 20% TTC du loyer TTC	TTC

GESTION LOCATIVE

Bailleur	Annuel
En partenariat avec Gest and Loc. Offre Sérénité VIP Maximum 15% des encaissements GLI incluse 2,2%.	TTC

TRANSACTION VENTE

MAXIMUM 15 % TTC du prix de vente.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : Maximum 300 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Expertise immobilière en valeur vénale : Maximum 90 € TTC de l'heure après acceptation de notre devis.

Société IMMO3F , SAS au capital de 1000 € - Siège social : 13 rue du trotrain 68730 BLOTZHEIM - RCS MULHOUSE n° 488088972 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° 6802 2016 000 006 529 délivrée par la CCI HAUT-RHIN ALSACE le 07 MAI 2022

Garant : GALIAN GARANTIE DE 120 000 EUROS IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE , 89 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS